



**Fédération Autonome de la  
Fonction Publique**

## **LETTRE OUVERTE de la FA-FP À L'ÉQUIPE DE LA FONDATION IFRAP**

Mesdames, Messieurs,

Le numéro 170 de votre mensuel intitulé : « Fonction publique - Statut, primes, évaluation, temps de travail - Tout changer » n'a pas manqué d'attirer notre attention.

Vos quinze propositions s'inscrivent parfaitement dans la ligne défendue par votre Fondation et c'est donc sans surprise aucune que nous constatons le manque d'objectivité qui vous amène une fois encore à présenter la Fonction publique sous l'angle exclusif de son coût pour notre société sans oublier de cibler tout ce qui peut vous apparaître comme des dysfonctionnements.

Sans être naïfs au point de croire qu'un jour l'Ifrap conduira une réflexion sur les richesses produites par le service public dans des domaines aussi variés que celui de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de l'accompagnement social ou de la culture, nous nous interrogeons sur les raisons qui vous conduisent à exclure de votre présentation des éléments aussi importants que ceux repris ci-dessous :

- les fondements du statut de la Fonction publique
- le taux d'emploi des séniors dans la Fonction publique
- la réalité du temps de travail des agentes et agents du service public durant les périodes à fortes contraintes que sont les dimanches, les jours fériés et la nuit
- le faible écart de rémunération entre les traitements les plus bas et les plus élevés au sein de la Fonction publique
- le niveau médian des pensions (5<sup>ème</sup> décile) versées aux retraités-ées de la CNRACL
- l'absence de prise en compte des facteurs de pénibilité pour l'ensemble des personnels exposés dans les trois versants
- l'incidence de la mise en place du jour de carence dans la Fonction publique sur les arrêts maladie de longue durée
- le nombre de salariés-ées du secteur privé dont les jours de carence sont pris en charge par leurs employeurs.

Pourquoi tous ces points, qui sont de nature à pondérer de manière significative votre analyse, n'ont-ils pas été intégrés à votre document ?

Deux réponses peuvent s'envisager à ce stade :

- 1- Vous ne disposez pas de ces informations, et du même coup ce manque d'investigation pourrait s'apparenter à une forme d'amateurisme qui nous laisse dubitatifs !
- 2- Bien que disposant de ces informations à bien des égards éclairantes pour vos lecteurs compte tenu de leur caractère objectif, vous faites le choix de ne pas les communiquer, et c'est donc à dessein que vous masquez la réalité de la situation dans un objectif de propagande pouvant induire vos lecteurs en erreur !

Dans les deux hypothèses, nous sommes disposés à débattre avec vous de l'ensemble de ces sujets afin de vous démontrer que la Fonction publique et le service public représentent bien une richesse partagée entre l'ensemble des citoyennes et citoyens de notre pays.

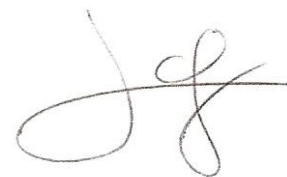
Le contexte actuel, lié notamment aux événements dramatiques que nous vivons depuis bientôt deux ans associé à l'extrême fragilité des quelques 8 millions de personnes qui vivent aujourd'hui en France en-dessous du seuil de pauvreté, plaide plus que jamais pour le renforcement d'une Fonction publique et d'un service public garants d'une plus grande justice sociale et de l'indispensable cohésion sur laquelle doit pouvoir s'appuyer notre démocratie.

Force est de constater qu'avec la suppression de 440 000 postes que propose l'Ifrap, ce type de préoccupation semble bien éloigné de votre approche comptable.

Nous sommes d'ailleurs impatients de connaître précisément qui, du personnel soignant, des enseignants, des personnels des services sociaux, des agentes spécialisées des écoles maternelles ou des services de secours d'urgence, pour ne citer que ces quelques exemples, seront concernés par ce grand changement appelé de vos vœux ?

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs, membres de l'équipe de la Fondation Ifrap, de notre plus grande détermination à vous apporter la contradiction la plus argumentée face à vos propositions qui, in fine, visent à remettre en cause l'organisation d'un secteur d'activité étranger aux règles du profit et qui concerne 20 % de l'emploi de notre pays.

Pour la **FA-FP**



**Bruno COLLIGNON**  
Président